



Tout savoir sur le concours académique CLEMI "Faites la Une"

publié le 18/02/2022

Mardi 22 mars 2022

Descriptif :

Quelques points et dates à retenir pour participer à la 21ème édition organisée par le CLEMI de l'académie de Poitiers, le réseau Canopé, et avec le partenariat de l'Agence France Presse (AFP).

Principe du concours : à partir d'un corpus de dépêches [AFP](#), les élèves ont une journée pour réaliser :

- la Une d'un journal
- un sommaire de radio d'1 minute 30

Pour organiser cette journée consacrée à l'EMI, le règlement du concours est à télécharger ci-dessous :

 [reglement_faites_la_une_2022](#) (PDF de 300.6 ko)

Vous y trouverez de nombreux conseils ainsi que les critères à respecter.

► [Inscription](#) : du 24 janvier au 11 mars 2022

Accompagnement : 2 webinaires de présentation des modalités du concours et d'aide à la préparation sont programmés le 28 février à 17h30 et le 2 mars à 14h.

- Jurys départementaux : 30 mars
- Jury académique : 6 avril

Les lauréats du concours de l'édition 2021 sont consultables dans l'article ci-dessous :

► [Concours Faites la une ! 2021 : lauréats académiques](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.